

L'Utilisation
du français
au sein
du système
judiciaire
de l'Ontario

un droit à parfaire



Marc Cousineau

TABLE DES MATIÈRES

I	RÉSUMÉ	9
	Tableau 1	23
	Tableau 2	24
	Tableau 3	25
	Tableau 4	26
II	RECOMMANDATIONS	27
III	INTRODUCTION	35
IV	LE CADRE LÉGISLATIF.....	37
V	TAUX D'UTILISATION DU FRANÇAIS	39
	A. Demandes de procès en français.....	39
	B. Dans les bureaux des juristes d'expression française	43
	C. Dans les cliniques juridiques	44
VI	OBSTACLES INSTITUTIONNELS À L'UTILISATION DU FRANÇAIS	47
	A. Visage de la justice en Ontario.....	47
	La langue des services dans les palais de justice	47
	Raisons pour demander un procès en anglais	51
	Milieu anglais/plus simple en anglais/gêne/juge anglophone/peur de subir un préjudice	52
	B. Accès aux juges d'expression française	55
	Les juges d'expression française	58
	Le profil des juges	58
	La formation des juges	59
	Les secrétaires des juges	61
	Les justiciables francophones	61

C. Les retards	64
D. Les coûts	65
E. Les services dans les palais de justice	66
Difficultés à recevoir des services en français	66
Les juristes	66
Les procureur(e)s de la Couronne	70
Les juges	70
Les cliniques	70
Services précis	70
L'accueil	71
L'aide juridique	71
Le bureau d'enregistrement des actes de procédure	71
Le bureau d'enregistrement des droits immobiliers	72
Les protonotaires	72
Les greffiers, les greffières et autre personnel de la cour	72
Les juges	73
Un procès en français	73
Les procureur(e)s de la Couronne	73
Le service de traduction et d'interprétation	73
Autres problèmes	74
Manière d'améliorer les services en français	75
Les procureur(e)s de la Couronne	79
Profil des procureur(e)s de la Couronne	79
La formation des procureur(e)s de la Couronne	80
Le milieu de travail des procureur(e)s de la Couronne	81
Modèles d'actes de procédures	82
Capacité de rédiger en français	83
Les accusé(e)s francophones	84
F. L'aide juridique	88
Le système de certificats	89
Dans les palais de justice	90

G.	Les cliniques juridiques	95
	Le milieu de travail dans les cliniques	95
	La clientèle francophone	101
	Manière d'améliorer les services en français au sein des cliniques	106
II	OBSTACLES SUBJECTIFS À L'UTILISATION DU FRANÇAIS	109
A.	Le choix d'avocat(e)	109
	Motifs influant sur le choix d'avocat(e)s	111
B.	Connaissance du droit d'utiliser le français	115
	Avis du droit d'utiliser le français	118
	Par les juristes	118
	Par les juges	123
C.	Encouragement à utiliser le français	125
	Les justiciables	125
	Les juristes	129
D.	Les juristes d'expression française	134
	Le profil des juristes	134
	La formation des juristes	136
	Le milieu de travail des juristes	138
	Types de bureaux d'avocat(e)s	138
	Domaines de droit	140
	Modèles d'actes de procédure	141
	Capacité de rédiger en français	143
	La clientèle francophone	145
E.	Facteurs linguistiques	151
	Langues d'usage	152
VIII	AUTRES FACTEURS	155
A.	Facteurs sociaux-culturels	155
	Scolarité	155
	Province d'origine des justiciables	156
	Villes de résidence des justiciables	158
	Âge des justiciables	161

B. Nature de la cause	162
ANNEXES	159
A. Méthodologie	167
B. Questionnaire des justiciables	175
C. Questionnaire des juristes	179
D. Questionnaire des juges	185
E. Questionnaire des procureur(e)s de la Couronne	191
F. Questionnaire des cliniques	195
G. Bibliographie	201